

# 3<sup>e</sup> UNIVERSITÉ DE L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE

l'innovation solaire au service du climat

10 & 11 SEPTEMBRE 2020  WEB #UAPV20



Conclusion

## Les conclusions de Laetitia Brottier

*Retranscription du discours de clôture de l'Université de l'Autoconsommation Photovoltaïque 2020, le 10 septembre 2020 à Paris. Seul le prononcé fait foi.*

« 2020 est une année très spéciale. En effet, elle marque le trentième anniversaire du tout premier rapport du GIEC, ainsi que le début d'un compte à rebours de 30 ans avant l'année 2050, où nous devons avoir atteint la neutralité carbone. Si nous devons dresser un premier bilan à l'aune de ces trente dernières années, il serait bien triste. Les émissions de CO<sub>2</sub> n'ont pas baissé mais au contraire été multipliées par 2 depuis 1990. En France, nous consommons aujourd'hui 11,2 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne par an, un chiffre en augmentation constante.

Les prochaines années seront capitales pour la transition énergétique, mais on peut être tentés de dire que l'on part du mauvais pied. Ce ressenti se confirme quand on voit des projets tels que la centrale au fioul de Larivot en Guyane, rendant caduque la stratégie d'approvisionnement électrique 100% renouvelable que le territoire déployait jusqu'ici. Pire, ce projet est rendu possible par une énième absurdité administrative : le droit d'octroi des collectivités sur les hydrocarbures, incitant financièrement l'administration guyanaise à tourner le dos à son ambition de devenir la première collectivité française à s'approvisionner à 100 % en électricité verte.

Nous avons beaucoup parlé au fil de la journée d'un alignement nécessaire des intérêts. Ceux des gestionnaires de réseaux, des financeurs, des développeurs EnR, des citoyens. Cet alignement est essentiel et urgent pour permettre la massification de l'autoconsommation photovoltaïque, une solution qui en France efface non pas majoritairement une production électrique nucléaire mais fossile. L'étude de France Territoire Solaire parue en avril dernier confirme ce phénomène, contredisant clairement les arguments de certaines organisations.

Comme nous l'a rappelé Aurélie Beauvais de Solar Power Europe, le secteur photovoltaïque est extrêmement dense en emplois, en particulier pour les projets en autoconsommation. Ces dernières installations pourvoient trois fois plus d'emplois que les grands projets au sol. Même constat pour les projets de solarisation de toitures, permettant la création de très nombreux postes non délocalisables.

Néanmoins, et ce malgré la grande écoute et la volonté d'avancer de la DGEC, une véritable jungle procédurière s'impose aux consommateurs souhaitant produire leur propre électricité. La mise en place d'un cadre cohérent et rentable nécessaire aux projets se traduit très souvent par des demi-mesures, et les volontés de simplifications sont régulièrement annulées par des combats d'arrière-

# 3<sup>e</sup> UNIVERSITÉ DE L'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE

l'innovation solaire au service du climat



Conclusion

10 & 11 SEPTEMBRE 2020  WEB #UAPV20

garde. Concernant l'autoconsommation individuelle, la mise en place du moindre panneau photovoltaïque est conditionnée par 167 lignes de formulaire, 8 pièces à joindre, et au moins 4 mois de délais de traitement par Enedis et l'administration. La simplification et la mise en cohérence des procédures entre elles est donc urgente, Enerplan continuera à pousser ces sujets auprès de l'administration.

Au-delà de cette jungle, de nombreuses barrières strictes demeurent également pour certaines catégories de consommateurs. Les consommateurs raccordés sur le réseau HT demeurent exclus des opérations d'autoconsommation, et le plafonnement du guichet unique à 100 kWc bride de très nombreuses bonnes volontés. Dans le cas de l'autoconsommation collective, la priorité est aujourd'hui d'exonérer les projets de CSPE afin de les rendre rentables. Si la DGEC propose pour l'heure de compenser cette contribution via le tarif d'achat, l'objectif d'une exonération ne doit pas être éclipsé pour autant, au même titre que d'autres combats tels que l'inclusion de l'autoconsommation dans le dispositif des CEE et la fin de la double fiscalité sur les batteries.

Nous devons passer de quelques centaines de MW en autoconsommation photovoltaïque à plus d'un GW, en permettant à ces modèles d'être rentables et simples d'accès. Y arriverons-nous ? La filière doit, sans compter sur l'administration, confirmer son objectif de massification. L'électromobilité doit permettre, en démocratisant les batteries sur roues, d'accélérer le mouvement, déjà impulsé avec l'engagement fort de nombreuses entreprises et collectivités.

La relance, on l'a rappelé tout au long de la semaine qui s'achève, sera verte. Les systèmes énergétiques vont être complètement revisités par l'hydrogène, les véhicules électriques, les batteries, et le solaire se doit d'être le ciment maintenant la cohérence des systèmes au milieu de ces chamboulements, grâce à une énergie verte à prix fixe et raisonnable, pour tous. Le solaire est enfin un formidable vecteur de lien social, créateur d'emplois et donc d'humanité, une humanité essentielle pour nous permettre de rebondir après la crise sanitaire.

La députée Marjolaine Meynier Millefert l'a rappelé, l'autoconsommation photovoltaïque et la solarisation des bâtiments sont au cœur de la décarbonation, du développement des circuits courts, et de la rénovation énergétique. Facilitons les projets, baissions les coûts et permettons aux bâtiments de contribuer à la transition énergétique en les rendant solarisables afin de réussir ensemble le défi de la neutralité carbone. »